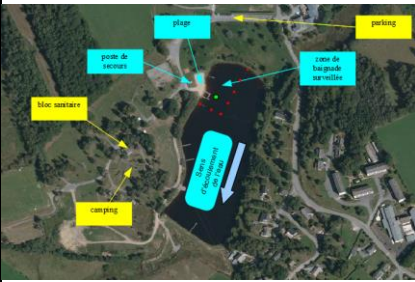


PROFIL DE BAINADE DU LAC DE SORNAC

Profil élaboré le : 26 mai 2011

Date de mise à jour: 13 mai 2022



Caractéristiques de la baignade					Schéma de la zone de baignade	
Nom de la baignade :		Etang des Chaux				
Commune :		Sornac				
Département :		Corrèze				
Région :		Nouvelle-Aquitaine				
Gestionnaire de la baignade :		M. le Maire de Sornac (05 55 94 61 27)				
Police de baignade		M. le Maire de Sornac (05 55 94 61 27)				
Période d'ouverture :		du 4 juillet au 21 août 2022				
Heures de surveillance :		Tous les jours 13 h / 19 h				
Fréquentation moyenne 2020:		26 personnes par jour				
Équipements :		Poste de secours – 10 WC – 9 douches				
Accessibilité aux animaux :		Non				
Autres activités :		Pêche				
Historique de la qualité de l'eau					Photo de la zone de baignade	
Classement de la baignade ne prenant en compte que la qualité bactériologique de l'eau Classement européen en vigueur à partir de 2013						
EXCELLENTE						
Eau conforme: excellente - bonne - suffisante non conforme: insuffisante de 2010, classement selon la directive européenne 2006/7/CE						
Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années					Carte de la zone d'étude	
Année	Date	Type de pollution	seuil d'alerte	Interdiction de la baignade		
2021	août	Cyanobactéries toxiques > 1 mm3/l	niveau 1	non		
2020	juillet et août	Cyanobactéries toxiques > 20 000 cellules/ml	niveau 1	non		
2019	août	Cyanobactéries > 100 000 cellules/ml	niveau 2	à partir du 8 août jusqu'à la fin de la saison		
2018	août	Cyanobactéries toxiques > 100 000 cellules/ml	niveau 2	oui		
2017	aucune pollution					
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions	
Sources de pollution avérées	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Actions	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
Dysfonctionnement réseau d'épuration	apport d'azote et de phosphate	50 m.	/	/	/	réfection de réseau
Dysfonctionnement réseau pluvial	apport d'azote et de phosphate	50 m.	/	/	/	réfection de réseau
Présence de phosphore dans les sédiments	présence favorable au développement de cyanobactéries	*	/	/	/	assec total hiver 2019-2020
Sources de pollution potentielles	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Préconisations	Gestion de crise	Mesures préventives de réduction des pollutions
Élevage			Observations visuelles quotidiennes mesures T°C : eau, vent, odeurs et couleur eau	Gestion durable du plan d'eau et du bassin versant	Si dégradation de l'eau ou accidents : interdiction temporaire de la baignade (arrêté municipal), affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de » et suivi analytique si	Suivi du réseau d'eaux pluvial
Pêche						Suivi du réseau d'assainissement
Eaux usées						vidange partielle tous les 3 ans
Eaux pluviales						